



Paris, le 31 janvier 2022

**A l'attention de Yannick Martin,**  
Direction du logement et de l'habitat  
95, avenue de France  
75013 PARIS

**Objet : renoncement à la promesse de vente**

Par ce courrier et, au nom de l'ensemble de ses coopérateurs, la Coopérative Dedans / Dehors renonce à la promesse de vente du terrain situé au 20, rue Gasnier Guy, 75020 Paris, prorogée par courrier de la Mairie de Paris le 29 juillet 2021.

La coopérative ne pouvant pas lever les conditions suspensives prévues, le projet prend désormais une continuité sous la forme d'un montage en Bail Réel Solidaire sur lequel nous nous engageons. Une nouvelle promesse synallagmatique de vente doit donc être réalisée dans le cadre de ce montage.

La coopérative et ses représentants restent à la disposition de la Mairie de Paris pour tout renseignement complémentaire.

Vincent Paillier  
Président de la coopérative Dedans / Dehors